CHAPITRE IV : LES *LAQAB/S* EN *DÎN*

IV – 1 : L'apparition et l'évolution de *laqab* en *Dîn* dans le monde musulman

Avant de décrire l'évolution de ce titre honorifique, il est indispensable de cerner l'étymologie du principal élément qui le compose. Le terme *Dîn* est polysémique. Selon la racine usitée, il a trois sens distincts :

- Jugement rétribution
- coutume usage
- religion

Le dernier sens (religion) est le plus général et le plus fréquent. Même dans le Coran où les trois sens se côtoient, la prépondérance est donnée au troisième. C'est certainement, dans ce sens que le terme *Dîn* fit son apparition dans la titulature musulmane en tant qu'élément principal des titres honorifiques. Reste à savoir à quelle date il fut utilisé pour la première fois ?

Au fur et à mesure que le phénomène des titres honorifiques s'installe et se répand, l'intérêt qui lui est porté, par les historiens diminue. De ce fait, et contrairement aux précédents titres, la date de la naissance du *laqab* en *Dîn* est incertaine. Elle s'étale sur un intervalle d'environ un quart de siècle ; voici les différentes suggestions :

D'abord al-Bîrûnî (m. 439/1048) dans son *Athâr*, sous la rubrique « les titulaires du *laqab* accordés par la cour du calife » cite, sans préciser la date ni déterminer le candidat, le seul *laqab* de *Nâṣir al-Dîn* wa al-Dawla attribué à Sebüktigîn. Or, il se trouve qu'il existe plusieurs

personnages portant ce nom. Le premier détenteur, de ce groupe, fut présenté, par Ibn Kathîr, comme étant un *Ḥâjib* (chambellan) du prince bûyide Mu^c izz al-Dawla, qui reçut avant sa mort en 364/975 de la part du calife al-Ṭâ'i^c, le titre de $N\hat{u}r$ al-Dawla. Les autres $Seb\ddot{u}ktig\hat{u}n$ appartenaient à une famille qui régna sur la région de Ghazna (Afghanistan actuel) à partir de $366/977^{331}$. Ils reçurent le diplôme d'investiture du calife abbasside, mais, aucun d'eux, selon Ibn Kathîr, ne porta un laqab avec $D\hat{u}n$.

Ensuite Ibn Kathîr (m. 774/1373) évoque, sans donner de détail lui aussi, l'attribution du ce même titre *Nâṣir al-Dîn wa al-Dawla* en 388/998 par *al-Qâdir bi-Allâh* à un certain gouverneur Badr b. Ḥasnawayh³³². Puis al-Qalqashandî (756/1355 – 821/1418) soutint que ce titre fut "inventé" à l'époque du calife *al-Qâdir* (381/991 – 422/1038) et que son premier porteur fut le bûyide *Bahâ' al-Dawla*. Il fut appelé *Bahâ' al-Dawla wa Niṣâm al-Dîn*³³³. Enfin vient l'affirmation d'Ibn Taghrîbirdî (813/1411-874/1469) qui nous informe que le premier cas dont il a connaissance est celui du bûyide *Jalâl al-Dawla wa Jamâl al-milla wa Rukn al-Dîn* qui reçût ce *laqab* en 405/1014-5, du calife al-Qâdîr³³⁴. Il reste à signaler que le témoignage épigraphique le plus ancien que nous possédons remonte à la fin du IV/ début du XI^{ème} siècle. Il vient d'Espagne, et fut attribué, sur un morceau de marbre, au

³³¹ IBN KATHÎR, *al-Bidâya wa al-Nihâya*, T. VI, p. 282 et 286.

³³² Un prince kurde nommé par ^c*Aḍud al-Dawla* sur la région de *Hamadhân* et conformé par le calife al-Qâdir. IBN KATHÎR, T.VI, p. 354.

 $^{^{333}}$ al-QALQASHANDÎ, Ṣubh al-A c shâ, T.V, p. 441.

³³⁴ Abû al-Mahâsin IBN TAGHRÎBIRDÎ, *al-Nujûm al-zâhira*, p. 862, sité alwaraq.

deuxième souverain amiride ^cAbd al-Malik b. *al-Manṣûr* al-^cAmirî (m. 399/1008). Sur ce support, il fut surnommé *Sayf al-Dawla wa Nâṣir al-Dîn wa Qâmi^c al-Mushrikîn* (le sabre de l'Etat et le défenseur de la religion celui qui a réprimé les polythéistes)³³⁵. En Orient, la première trace épigraphique de cette époque date de 403/1013, il fut attribué à Bagdad à un certain Qâdî ^cImâd al-Dîn Abû Bakr Muḥammad b. al-Ṭayyib al-Baṣrî³³⁶.

A ce propos, il convient de souligner que selon Basha, l'attribution du titre en $D\hat{n}$ à la dynastie ghaznavide est mise en doute par certains historiens. Ces derniers justifient leur doute par le fait que les secrétaires persans confondent souvent le mot $D\hat{n}$ et $Dawla^{337}$. Et qu'en réalité, toujours selon leur argument, les souverains de cette dynastie ne portaient que le laqab en Dawla. Bien entendu, cette justification est loin de faire l'unanimité entre les chercheurs; Kramers par exemple, confirme, en citant des vers pleurant la mort de Sebüktigîn, que ce dernier portait effectivement un titre en $D\hat{n}^{338}$. De plus, il est fort probable que ces princes aient porté les deux laqab/s à la foi : celui en Dawla d'abord puis celui en $D\hat{n}$.

En l'absence de preuves matérielles tangibles corroborant le début d'utilisation de ce *lagab*, la date reste incertaine. De ces différents récits,

³³⁵ Dans son recueil des *Inscriptions arabes d'Espagne* (T. I, p. 194) E. LEVI-PROVENCAL, en se basant sur l'absence du titre honorique *al-Muzaffar* sur ce monument, estime que la date de l'attribution du titre, *Nașir al-Dîn*, est comprise entre 392/1002 et 398/1008. La première date correspond à la succession de ^cAbd al-Malik à son père et la deuxième à la prise du titre *al-Muzaffar*, suite à sa victoire et la prise de la place forte de Clunia.

³³⁶ Pour plus de détails voir Ḥ. al-BÂSHÂ, *al-alqâb*, p.142.

³³⁷ H. al-BÂSHÂ, *op. cit.*, p. 142.

³³⁸ J. H. KRAMERS, *op. cit.*, p. 59.

nous retenons que l'apparition de ce genre de titre honorifique se situe au plus tôt en 366/977 et au plus tard en 405/1015. A partir de cette époque et au moins jusqu'au milieu du XV^{ème} siècle, l'usage de ce *laqab*, porté d'abord par les hauts fonctionnaires puis par les savants et enfin par tous les notables de la société musulmane du Moyen Age, va suivre une nette évolution. Cette évolution de l'utilisation de ce titre concerne surtout l'Orient et à moindre degré l'Espagne musulmane. Qu'en est-il pour le Maghreb musulman ?

IV – 2 : Le titre honorifique en *Dîn* au Maghreb

Au Maghreb, c'est l'émir zîrîde al-Mu^cizz b. Bâdîs qui introduisit ce type de *laqab*. Lorsqu'il renia l'autorité fatîmide et embrassa la cause abbasside, le calife abbasside *al-Qâ'im bi amr Allâh* lui donna l'investiture et à cette occasion, il lui décerna le titre de *Nâṣir al-Dîn*³³⁹. En d'autres termes, l'apparition, au moins au Maghreb, du *laqab* en *Dîn* est liée à un contexte très particulier : le rétablissement du sunnisme et l'abolition du chiisme ; c'est en quelque sorte une réaction d'encouragement à la lutte contre ce "fléau".

Peu de temps après, ce même titre réapparut dans la titulature almoravide lié au fameux titre politico-religieux d'*Amîr al-Muslimîn*. Le fondateur de la dynastie Yûsuf b. Tashfîn qui régna entre 453/1089 et 500/1106, fut appelé *Amîr al-Muslimîn wa Nâṣir al-Dîn* (émir des Musulmans et défenseur de la religion). Cette liaison entre les deux titres mérite une recherche plus approfondie. A quelle date remonte cette adoption? S'agit-il d'un seul titre ou de deux titres pris séparément?

La titulature almoravide continue depuis longtemps à poser problème aux historiens³⁴⁰. Cette question ne concerne ni la teneur ni le rapport avec le vieux califat abbasside. Sur ces points, le consensus de l'ensemble des chroniqueurs qui ont retracé l'histoire de la dynastie almoravide est total. Le désaccord consiste dans le contexte de

-

³³⁹ La date de l'attribution de ce titre se situe entre 435/1044 et 440/1049. Pour plus de renseignements, voir, *supra*, p. 96, note n° 129.

³⁴⁰ Voir à titre d'exemple V. LAGARDERE, *Les Almoravides*, pp. 158-197.

l'adoption de ce titre. Autrement dit à quelle date, et à la suite de quel événement ce surnom fut-il adopté ?

Pour cerner ce moment, il convient tout d'abord de rappeler brièvement que les Almoravides reconnurent, dès leur apparition au début du V^{ème} siècle de l'hégire, la suzeraineté abbasside. Cette reconnaissance, attestée par la numismatique³⁴¹, passa par deux stades : un stade d'affirmation de principe (informel) et un stade de reconnaissance du calife abbasside régnant, bien que celui-ci ne soit pas désigné nommément (formel)³⁴².

Au début, les Almoravides, isolés à Sijilmâsa et peu familiarisés à cette civilisation et son protocole, exprimèrent leur vasselage à un personnage fictif appelé *al-Imam* ^c*Abd Allâh Amîr al-Mu'minîn*; formule déjà employée par certains souverains d'Espagne pour désigner semble-il le calife abbasside³⁴³. Puis à une date non précisée, ils ajoutèrent le terme *al-cabbâsî* ³⁴⁴.

La monnaie almoravide ne reconnaît pas explicitement le calife abbaside. Au début, ne figure que le nom d'un Imam appelé ^cAbd Allah et qualifié d'*Amîr al-Mu'minîn*, puis vers le milieu de V^{ème} siècle de l'hégire, on voit apparaître d'adjectif *al-cabbâsî*. H. LAVOIX, pièce n° 507, année 450/1058 et autres.

³⁴² E. LEVI-PROVENCAL, "Le titre souverain des Almoravide", *Arabica occidentalia*, V, p. 266.

³⁴³ Elle fut utilisée, après la disparition de la dynastie omeyyade et le démembrement de leur territoire, par certains roitelets; en particulier les Hûdides. Nous n'avons pas la certitude qu'il s'agit du calife abbasside; d'abord parce que ce dernier terme ne figure pas systématiquement sur toutes les pièces, puis parce que l'éphitète ^cAbd Allâh (l'esclave de Dieu) fut utilisé par tous les califes qu'ils soient omeyyades, abbassides ou fatimide. al-QALQASHANDÎ (Ṣubḥ, T. V, p. 446) le cite comme étant un laqab réservé aux califes. Pour plus de renseignements, voir M. VAN BERCHEM, "Titres califiens", J.A., p. 269.

³⁴⁴ La première pièce de monnaie disponible qui porte ce qualificatif fut frappée en 535/1140 à Fès à l'époque du troisième souverain ^cAlî b. Yûsuf, voir H. LAVOIX, p. n° 565. Or, IBN ABÎ ZAR^c déclare que cette modification fut introduite à l'époque de Yûsuf; juste après sa victoire à la bataille de *Zallâqa* en (479/1087), *Rawd*, p. 193.

L'établissement de cette reconnaissance implique que le titre politico-religieux d'émir des Musulmans, porté par les Almoravides, est un titre subalterne ; mais il ne précise pas pour autant sa date de naissance et son ordre chronologique par rapport au titre honorifique *Nâsir al-Dîn*.

Dans l'épigraphie, ce titre n'apparaît qu'avec le deuxième monarque ^cAlî b. Yûsuf, dès la première année de son règne 501/1107-8³⁴⁵. Il ne figure sur aucune monnaie de son père Yûsuf b. Tashfîn. Sur les monnaies de ce dernier, ne paraît que le simple titre d'émir. Peut-on se fier à ce constat, et dire par conséquent que l'absence d'un titre sur une monnaie datée prouve que le titulaire ne portait pas ce titre à cette date? A priori non. Car la concordance des témoignages de la plupart des biographes va à l'encontre de cette conclusion. La majorité d'entre eux pensent que l'émir Yûsuf portait le titre politico-religieux d'émir des Musulmans. Depuis quand le portait-il? Etait-ce une initiative personnelle ou avec consentement de son suzerain abbasside? A ce sujet, la divergence se substitut à la convergence et la négligence des auteurs induit à des orientations diverses.

Ibn al-'Athîr dans son *Kâmil* évoque trois passages relatifs à l'histoire de la dynastie almoravide. Dans le premier, il dit : « quand Abû Bakr b. ^cUmar [le premier émir des Almoravides] mourût au désert, les tribus almoravides désignèrent comme successeur Yûsuf b. Tashfîn et le surnommèrent émir des Musulmans ». Puis il souligne que par suite de l'offensive chrétienne, les musulmans andalous demandèrent au cadi

³⁴⁵ Outre les monnaies signalées par Lavoix, ce titre figure sur la coupole almoravide de Marrakech, *Nouvelles recherches archéologiques à Marrakech* par J. MEUNIE et H. TERRASSE, publications de l'institut de hautes études marocaines T. LXII, Paris, 1957, p. 50.

^cAbd Allah b. Adham d'écrire au prince des Musulmans Yûsuf pour qu'il vienne les secourir. Enfin dans le troisième fragment il affirme que :

«De retour à Marrakech, de sa première expédition en Espagne, l'émir des Musulmans reçut l'allégeance du reste du Maroc. A cette occasion, les savants andalous lui font savoir que son autorité ne sera établie qu'avec l'approbation du calife abbasside. Aussitôt, il dépêcha une ambassade à Bagdad au calife *al-Muqtadî bi amr Allâh*. Satisfaction lui fut donnée. Il reçut le diplôme d'investiture ainsi que le *laqab* d'*Amîr al-Muslimîn*».

Et comme pour brouiller d'avantage les pistes, l'auteur revient, un peu plus loin et dans le même volume (page 417), sur cette ambassade pour dire qu'elle fut envoyée au calife *al-Mustazhir bi-Allâh*³⁴⁶.

Quant à Ibn Abî Zar^c, il raconte :

« Lorsqu'il conquit l'Andalousie, et après la bataille de Zallaqa, où Dieu abaissa les rois chrétiens, tous les émirs de l'Andalousie et les princes présents à cette guerre le reconnurent pour souverain. Ces rois étaient au nombre de treize, et il le proclamèrent Amîr al-Mu'minîn³⁴⁷. Yûsuf b. Tashfîn est le premier des souverains du Maghreb qui prit le titre de prince des Croyants par lequel, depuis lors, il commença ses lettres, dont les premières furent lues en chaire dans les villes de al-c adwa et en Andalousie pour annoncer la nouvelle

³⁴⁶ IBN al-ATHÎR, *al-Kâmil*, T. IX, p. 622 et T. X, p. 155 et 417.

Nous avons signalé auparavant qu'il s'agit sans doute d'*Amîr al-Muslimîn* et non d'*Amîr al-Mu'minîn*. La faute est imputée a priori aux copistes.

de la victoire de *Zallaqa* et tout ce que Dieu lui avait accordé de butin et de conquêtes. A partir cette époque, il fit battre une nouvelle monnaie, sur laquelle étaient gravés ces mots, il n'y a de Dieu que Dieu, et Muḥammad est l'envoyé de Dieu, et au-dessous : Yûsuf b. Tashfîn, émir des Musulmans, et en exergue : celui qui veut une religion autre que l'Islam, Dieu ne le recevra pas, et au dernier jour, il sera parmi les perdants. Sur le revers de la pièce était gravé, le nom de c'Abd Allâh al-c'Abbâsî, prince des croyants, et en exergue, la date et lieu de la fabrication 348».

De son côté Ibn Khaldûn, bien qu'il aborde la question dans deux passages différents, ne prend pas position au sujet de la date de la prise de ce titre, et se borne à mettre cette prise en rapport avec la domination almoravide sur les deux rives. D'abord, dans sa *Muqaddima*³⁴⁹, il écrit :

«Lorsque les vestiges du califat eurent disparu en Occident et qu'il y demeura sans titulaire, surgit, parmi les tribus des berbères, Yûsuf b. Tashfîn, roi des Lamtûna. Celui-ci se rendit maître des deux rives [l'Afrique du Nord et l'Espagne]: c'était un homme porté aux bonnes œuvres et à l'accomplissement ponctuel des devoirs religieux. Ce fut dans cet esprit qu'il résolut d'entrer dans l'obédience du calife, de manière à parfaire son attachement aux règnes de sa foi. Il envoya donc un message a al-Mustazhir l'abbasside et dépêcha auprès de lui, avec mission de lui remettre sa déclaration d'allégeance (bay^ca), ^cAbd Allah Ibn al-^cArabî et son fils, le [futur] cadi Abû Bakr³⁵⁰, qui comptaient parmi les shaykh/s de Séville. Ils

³⁴⁸ IBN ABÎ ZAR^c, *Rawd*, trad. BEAUMIER, p. 192-3.

³⁴⁹ Ed. du Caire, p. 163-4. Tard., de E. LEVI-PROVENCAL, *Arabica occidentalia*, p. 269. Notons que là aussi, dans le texte arabe, IBN KHALDÛN utilise le titre politico-religieux *Amîr al-Mu'minîn* et pas celui de *Amîr al-Muslimîn*.

³⁵⁰ Une riche biographie de ces deux personnages est faite par V. LAGARDERE, *Le vendredi de zallâqa*, pp. 166-175.

devaient demander au calife de nommer Yûsuf au gouvernement du Maghreb et de l'en investir officiellement (taqlîd). Ils s'en retournèrent, porteurs d'un rescrit califien (^cahd al-khilâfa), qui lui confiait le pouvoir sur le Maghreb, lui ordonnait d'adopter la mise extérieure et le protocole des Abbassides et lui décernait, pour lui donner une marque d'honneur et d'estime, l'appellation d'Amîr al-Muslimîn, qu'il adopta désormais comme laqab ».

Puis il revient sur cet événement dans son ^cIbar (page 188), où il écrit : « Quand il fut maître des deux rives, Yûsuf pris le titre d'émir des Musulmans et demanda l'investiture sur le Maghreb au calife abbasside al-Mustazhir. Ce dernier lui répondit favorablement ».

Bien qu'il y ait concordance entre les textes, la teneur de ce triple témoignage ne fait pas l'unanimité. A la liaison entre l'adoption du titre d'émir des Musulmans et la bataille de *Zallâqa* viennent toutefois s'opposer, si on les juge historiquement valables, deux récits distincts : celui d'Ibn ^cIdhârî et celui d'al-Sarrâj. Le premier fait remonter la prise de ce titre à l'année 466/1073. A cette époque, les *Shuyûkh* des tribus lui auraient conseillé de ne plus se contenter du simple nom d'émir, mais de se faire appeler désormais *Amîr al-Mu'minîn*. Yûsuf aurait répliqué que ce titre était réservé aux seuls califes régnant sur les Lieux Saints de l'Islam, et que lui-même n'était que leur serviteur et n'agissait que pour leur cause (*al-Qâ'im bi da^cwatihim*). Les *Shuyûkh* ayant insisté pour qu'il prît une appellation qu'il lui permît de se distinguer des autres émirs, un moyen terme fut adopté : il se fit appeler, désormais, *Amîr al-Muslimîn* »³⁵¹; Quant à l'auteur d'*al-Hulall*, après avoir exposé le

_

 $^{^{351}}$ IBN $^{\rm c}$ IDHÂRÎ, $al\text{-}Bay\hat{a}n,$ T. IV, p. 27-8.

même³⁵² récit qu'Ibn ^cIdhârî, il reproduit in extenso les lettres échangées entre le souverain abbadide *al-Mu^ctamid* et almoravide Yûsuf b. Tâshfîn, lors des pourparlers qui eurent pour résultat l'intervention de Yûsuf en Espagne. Or ces correspondances officielles donnent au souverain almoravide le titre politico-religieux de *Amîr al-Muslimîn*³⁵³.

Afin de faire ressortir la valeur des renseignements que nous transmettent ces relations et ainsi les mettre en relief, nous allons tout d'abord les classer en fonction de leur importance; ensuite les analyser dans le but de dégager une conciliation possible. A une première lecture, nous pouvons distinguer aisément deux sortes de positions : une catégorique et l'autre ambivalente.

Dans la deuxième, nous trouvons les propos d'Ibn al-'Athîr et d'Ibn Khaldûn. Les deux historiens affirment clairement que le rescrit califien (cahd al-Khilâfa) adressé au souverain Yûsuf b. Tashfîn inclut le titre Amîr al-Muslimîn wa Nâşir al-Dîn. Mais s'agit-il d'une attribution proprement califienne ou d'une approbation d'un titre déjà choisi? C'est là que réside l'ambiguïté des deux écrivains. Ils ont occulté l'agent-sujet (celui qui a attribué) et font apparaître le substitut du sujet (celui qui a reçu). Ce type de construction courante en arabe nous laisse perplexe, mais elle ne nous empêche pas cependant de pencher, à travers quelques indices, vers l'une ou l'autre position. En rassemblant tous les fragments éparpillés dans leurs ouvrages, nous estimons que le calife abbasside al-

-

 $^{^{352}}$ Avec la seule différence, qu'il rajoute par rapport à IBN c IDHÂRÎ, le titre honorifique $N\hat{a}$ sir al- $D\hat{n}$, p. 29.

³⁵³ al-SARRÂJ, *al-Hulall*, p. 45.

Mustazhir bi-Allâh n'a fait que confirmer le souhait de son nouveau lieutenant Yûsuf b. Tashfîn.

Pour étayer notre choix, nous rajoutons à l'amphibologie exposée ci-dessus, deux indices. Le premier est l'affirmation d'Ibn al-'Athîr selon lequel Yûsuf fut surnommé *Amîr al-Muslimîn* par les chefs de ses tribus au moment même de son intronisation. Le second est la missive écrite par "l'ambassadeur" Abd Allah b. al-cArabî, citée par Ibn Khaldûn, au nom de son maître almoravide, et adressée au calife à Bagdad. Dans cette lettre, conservée en totalité, et éditée par Lévi-Provençal, l'émir Yûsuf est qualifié *al-Amîr Nâṣir al-Dîn wa jâmic kalimat al-Muslimîn al-Qâ'im bi dac wat Amîr al-Mu'minîn* (l'émir, le défenseur de la religion, rassembleur des musulmans et qui agit pour la cause d'émir des Croyants) Pour clôturer ce paragraphe, notons qu'Ibn Khaldûn, luimême, a fait brièvement, sans commentaire, une allusion à l'éventualité d'une adoption, de ce titre, antérieure à cette ambassade³⁵⁶.

Quant à la première position, elle regroupe deux témoignages catégoriques et opposés. D'un côté le témoignage d'Ibn Abî Zarc et de l'autre côté celui d'Ibn Idhârî et d'al-Sarrâj. Commençons par la relation d'Ibn Abî Zarc qui a le mérite d'exprimer clairement la prise du titre après la bataille d'al-Zallâqa. Cette position semble être la plus cohérente et la plus vraisemblable. Son auteur décrit toutes les démarches successives qui ont abouti à ce titre : après la victoire sur les

Nous avons mis le terme diplomatique ambassadeur entre guillemet pour montrer que certains historiens, en examinant le récit de ce voyage, mettent de doute sur cette députation. Ils pensent qu'il ne s'agit pas d'une initiative de l'émir Yûsuf, mais plutôt d'une idée propre du voyageur Ibn al-c'Arabî.

³⁵⁵ E. LEVI-PROVENCAL, op.cit., p.267.

³⁵⁶ IBN KHALDÛN, *al-Muqaddima*, p. 163.

chrétiens vient la reconnaissance des émirs locaux et la prise du titre politico-religieux émir des Musulmans, puis, suit la concrétisation de ce nouveau rang hiérarchique par la monnaie. Seulement, et comme il est attesté par les légendes de ces monnaies, commentées par Ibn Abî Zarc, le souverain Yûsuf n'a changé, à cette occasion, que son titre d'émir, porté jusqu'alors, contre celui d'émir des Musulmans. Il n'y a aucune trace, dans ce changement, du titre honorifique *Nâsir al-Dîn*.

A l'opposé d'Ibn Abî Zar^c, la version d'Ibn ^cIdhârî, bien qu'elle soit qualifiée, sans preuves tangibles, de suspecte par Lévi-provençal, garde son importance, d'autant qu'elle est confortée par les missives échangées entre *al-Mu^ctamid* b. ^cAbbâd et Yûsuf b. Tashfîn. « Il paraît que tous ceux qui ont partagé le jugement de Lévi-Provençal n'ont pas assez remarqué le récit du Ḥulall concernant la teneur de ces lettres³⁵⁷ ». Comment pouvons-nous concilier tous ces points de vue ?

Pour tenter de concilier ces différentes opinions, nous supposons que le souverain Yûsuf b. Tashfîn accepta, volontiers, le titre politicoreligieux d'émir des Musulmans, proposé par ses partisans, dès le début de son règne; puis, il le confirma officiellement après la victoire sur les chrétiens en 479/1086 au moment où tous les émirs andalous lui firent allégeance. Ensuite, en se conformant aux avis des savants orthodoxes, il sollicita l'approbation du calife abbasside *al-Mustazhir bi-Allâh*. Ce dernier lui donna l'investiture pour tout le territoire des deux rives, et pour marquer la décision du pouvoir califal, il lui attribua le titre honorifique de *Nâṣir al-Dîn*. A la fin du V^{ème} Siècle de l'hégire, les *laqab/s* en *Dîn* se substituent progressivement à ceux en *Dawla* qui

³⁵⁷ M. VAN BERCHEM, *op. cit.* p. 273.

avaient perdu, depuis quelque temps, leur éclat; les Seljukides, successeurs des Bûyides et homologues³⁵⁸ des Almoravides, donnèrent un essor remarquable à ce titre.

Cette hypothèse est loin d'être abusive, elle se base, en plus des lacunes citées ci-dessus, sur l'histoire des deux types de titre. Le titre d'émir des Musulmans ne pouvait être que le fruit de l'imagination maghrébine. Il est impensable d'admettre que la chancellerie abbasside à Bagdad ait inventé ce titre exclusivement pour Yûsuf b. Tashfîn, car il n'y a aucune trace de ce titre en dehors de l'Occident musulman³⁵⁹. Quant au titre honorifique avec *Dîn*, nous avons vu auparavant, qu'il naquit chez les Abbassides, dans leur chancellerie. Il était alors étranger aux Maghrébins³⁶⁰.

Si notre supposition est valable, le deuxième³⁶¹ titre honorifique en *Dîn* émanant de Bagdad, arriva au Maghreb en 493/1099, date du retour

Pièrre GUICHARD, dans sa contribution sur les Almoravides, parue dans (*Etats, sociétés et cultures du monde musulman médiéval*, T. II, p. 151-167), expose un parallélisme intéressant et étonnant entre les Seldjukides et les Almoravides. Aussi bien sur le plan chronologique que sur les objectifs revendiqués, entre les deux dynasties il y a une similitude remarquable. Tous deux d'origine nomade non arabe, de forte doctrine sunnite, de reconnaissance du califat abbasside...

³⁵⁹ Suivant une tradition, le titre d'*Amîr al-Muslimîn* fut donné à Sa^cd Ibn Abî Waqqâş, en qualité de commandant à la bataille *d'al-Qâdisiyya* en 14/635. Un autre historien, M. CODRINGTON, cite, parmi les dynasties qui portèrent ce titre: Les Marwanides de *Diyâr Bakr* (380/990 – 489/1096). Or ces deux témoignages furent qualifiés de douteux et non fondés par M. VAN BERCHEM, "Les titres *califiens*", *J.A.* T. IX, série X, p.274. De plus, nous rencontrons, parfois, ce titre utilisé dans son sens initial; c'est-à-dire comme un qualificatif du chef des musulmans lors d'une guerre. Voir un exemple de cet usage dans Ibn Kathîr *al-Bidâya*, T. VI, p. 3, où, il désigne un certain général abbasside ^cUmar b. ^cAbd Allah b. Aqta qui fut tué en 249/683 par les Byzantins, comme *Amîr al-Muslimîn*.

³⁶⁰ Cela ne concerne pas l'Espange musulmane puisque, selon une inscription remontant à la fin du IV/ début du XI^{ème} siècle, ce type de *laqab* fut attribué, sur un morceau de marbre, au deuxième souverain amiride ^cAbd al-Malik b. *al-Manṣûr* (m.399/1008). Sur ce support, il est surnommé *Sayf al-Dawla wa Nâṣir al-Dîn*.Voir *supra*, p. 275.

³⁶¹ Le premier *laqab* de ce genre fut attribué par le calife abbasside *al-Qâ'im* à al-Mu^cizz b. Bâdîs entre 435/1044 et 440/1049. Voir *supra*, p. 96, note n° 129 et p. 277.

des voyageurs, Ibn al-cArabî. Désormais, tous les souverains successeurs de Yûsuf le portèrent. A la chute de ces derniers, les Almohades plus ambitieux optèrent pour des titres plus prestigieux. Ils portèrent des titres subcalifiens comme *al-Manṣûr* ou entièrement califiens comme *al-Wâthiq bi-Allâh*. Il fallut la disparition de ces derniers pour que le titre politico-religieux d'émir des Musulmans accompagné de celui en *Dîn* réapparaisse au Maghreb. Il fut porté par les deux fondateurs de la dynastie zayyânide (Abû Yaḥyâ Yaghmrâsin) et mérinide (Abû Yûsuf Yacqûb).

Le premier porta le titre de *Jamâl al-Dunyâ wa al-Dîn* (la beauté de la vie et de la religion) et le second *Nâṣir Dîn al-Islâm* (celui qui porte secours à la religion musulmane)³⁶². Après eux, aucun autre personnage politique ne semble avoir porté ce type de surnom; mais on le trouve, sous d'autres formes, chez les notables, les intellectuels et les savants.

Faute d'avoir un champ d'études limité et précis, il est difficile d'établir l'inventaire des porteurs de ce genre de titre dans un laps de temps aussi long que le moyen Age. Une telle tâche exige une recherche systématique et exhaustive de toutes les sources relatives à cette époque : chroniques, biographies, traités de jurisprudence...Hélas nous n'avons ni le temps ni les moyens pour arriver au bout d'un tel travail. Force est de constater que pour traiter ce problème, nous sommes astreints de trier, dans cette masse d'écrits, les œuvres que nous avons jugées utiles et permettant d'aborder la vie des savants. Dans cette moisson, nous trouvons essentiellement des chroniques et des biographies spécialisées. Or même dans ces sources ciblées, nous rencontrons des obstacles : en

³⁶² *Infra*, p. 289.

effet, les chroniqueurs ne s'intéressent, en général, qu'à l'histoire des souverains, et par conséquent n'évoquent la vie d'un savant que s'il a joué un rôle politique. Quant aux biographies, malgré leur relative abondance, elles sont loin de couvrir tout l'intervalle concerné. En dépit de tous ces obstacles qui limitent considérablement le champ de notre recherche et que nous avons essayé de surmonter, le résultat est surprenant, puisque nous avons recensé qu'une vingtaine de personnages ayant porté ce titre honorifique. En voici la liste :

Liste des titulaires du laqab en Dîn au Maghreb

N°	La personne	Laqab	Epoque	Fonction	Sources
1	Aḥmad b. Muḥammad al-Qusanṭînî	Shihâb al-Dîn	m. 899/1494	Cadi	Brunschvig, La Berbérie, p.409
2	al-Mu ^c izz b. Bâdîs	Nâșir al-Dîn	406/1016 -454 1062	Souverain	Ibn al-Athîr, <i>al-Kâmil</i> , T. IX, p.522
3	Yûsuf b. Tashfîn		453/1061 -500/1107		al-Marrâkushî, <i>al-Mu^cjib</i> , p. 147
4	^c Alî b. Yûsuf		500/1107 - 537/1143	Souverains almoravides	Lavoix, plusieurs monnaies Meunie, <i>Nouv. Rech Arch.</i> , p.50
5	Tashfîn b. ^c Alî	Nâșir al-Dîn	537/1143 - 539/1145		
6	Ibrâhîm b. Tashfîn		539/1145		
7	Isḥâq b. ^c Alî		539/1145 - 542/1148		
8	Ibn Dirbâs al-Maghribî	Ḥujjat al-Dîn	543/1149	Faqîh	Ibn Khallikân, <i>Wafayât</i> , T. II, p. 452
9	Abû ^c Abd Allah al-Şanhâjî	Majd al-Dîn	561/1166	Traditionniste	Ibn Khallikân, <i>Wafayât</i> , T. VII, p. 86
10	Abû ^c Abd Allah al-Wahrânî	Rukn al-Dîn	575/1180	Prédicateur à Damas	Ibn Khallikân, <i>Wafayât</i> , n° 656
11	Yaghmrâsin b. Zayyân	Jamâl al-Dîn wa al-Dunyâ	633/1236-681/1283	Souverain zayyânide	Ibn Khaldûn Yaḥyâ, <i>Bughyat</i> , p.79.

12	°Abd al-Wâḥid al-Marrâkushî	Muḥyî al-Dîn	647/1250	Historien	al-Marrâkushî, <i>al-Mu^cjib</i> ,
13	Abû Yûsuf Ya ^c qûb al-Marînî	Nâșir al-Dîn	656/1286-685/1286	Souverain mérinide	al-Dhakhîra, p. 6
14	Sulaymân b. ^c Alî al-Talimsânî	^c Afîf al-Dîn	690/1291		Sublet, Tâlî Wafayât, p. 82
15	Ibn Hûd al-Maghribî	Badr al-Dîn	699/1300	Ascète	Sublet, Tâlî Wafayât, p. 66
16	Ibn Mûsâ	Jamâl al-Dîn	706/1306	Courtisan des Mérinides	Ibn Khaldûn, ^c Ibar, T. VII, p. 234
17	Abû ^c Alî Mansûr b. ^c Abd al-Ḥaqq al- Mishiddâlî	Nâșir al-Dîn	632/1235-731/1330	Savant et cadi	Ibn Qunfud, <i>al-Fârisiyya</i> , p. 55 Ibn Khaldûn, ^c Ibar, T. VII, p. 79 Brunschvig, <i>La Berbérie</i> , p.289
18		Nâșir al-Dîn	731/1330	Cadi de Bougie	Brunschvig, La Berbérie, p.291
19	Abd al-Raḥmân	Waliyy al-Dîn	732/1332-808/1406	Historien	Ibn Khaldûn, <i>al-Muqaddima</i> , p.4 Talbi, "Ibn Khaldûn", <i>EI</i> ² , T. III, p. 849
20	Ibn Battûta	Shams al-Dîn	703/1304-778/1377	Voyageur	Miquel, "Ibn Battuta", EI^2 , T. III, p. 758
21	Abû ^c Alî Muḥsin al- Bijâ'î	Nâșir al-Dîn	754/1353	Savant	Ibn Qunfud, al-Fârisiyya, p. 43
22	al-Maqqârî	Shihâb al-Dîn	986/1577-1041/1632	Ecrivain	Pelat, "Makkârî", <i>EI</i> ² , T. VI, p. 170

IV – 3 : Commentaire des résultats

Toujours dans le même ordre d'idée et pour une comparaison logique et utile, nous abordons, dans cette partie, la diffusion et la signification du *laqab* en *Dîn* en nous interrogeant sur l'identité des titulaires de ce titre.

IV - 3 - 1: La diffusion du titre en $D\hat{\imath}n$ dans l'ensemble du monde musulman

Contrairement à l'impression que pourrait nous donner l'inventaire précédent qui ne concerne que l'Afrique du Nord, le titre honorifique composé avec $D\hat{i}n$ demeure de loin le plus répandu et le plus persistant parmi tous les titres honorifiques dans le monde musulman. Depuis son apparition à Bagdad dans deuxième moitié du IV^{ème} siècle de l'hégire et jusqu'à aujourd'hui, ce surnom continue d'être usité par tous les Musulmans en Orient comme en Occident d'abord comme titre honorifique puis en tant qu'*ism*. Toutes les sources documentaires et épigraphiques témoignent de la diffusion exponentielle et permanente de ce *laqab*. Le dépouillement des *Wafayât* d'Ibn Khallikân donne, à titre indicatif, l'évolution suivante³⁶³:

De 300/902 à 400/1009	aucun <i>laqab</i> en <i>Dîn</i>
De 400/1009 à 500/1106	8
De 500/1106 à 600/1203	80
De 600/1203 à 657/1258	100

³⁶³ D'après J. SUBLET, *Le voile des noms*, p. 92.

_

Plus tard, de 711/1311 à 781/1379, un savant et historien marocain, Ibn Marzûq nous livre indirectement à travers l'énumération de ses maîtres l'étendue de ce phénomène dans tous les centres culturels qu'il a visités³⁶⁴.

N°	Villes	Nomb. des maîtres	Nomb. des détenteurs du <i>laqab</i> en <i>Dîn</i>	Le pourcentage
1	Tlemcen	9	0	0%
2	Tunisie	14	1	7%
3	Le Caire	39	13	33%
4	la Syrie	10	7	70%
	Mecque			
5	et	31	22	71%
	Médine			

Au XV^{ème} siècle, l'Egyptien Ibn Taghrîbirdî dit que l'abus du mot $D\hat{n}$ a pris de si grandes proportions chez les Persans qu'ils ne peuvent faire mention d'aucune chose sans y ajouter le mot $D\hat{n}$ au génitif³⁶⁵.

L'expansion exorbitante, de l'usage de ce titre à travers les siècles, exprimée par ces différentes indications révélatrices mérite quelques

³⁶⁴ Abû ^cAbd Allah IBN MARZÛQ, (m. 780/1379), voir l'introduction de son ouvrage intitulé, *al-Musnad al-ṣaḥîḥ al-ḥasan fî ma'âthir wa maḥâsin mawlânâ abî Ḥasan*.

³⁶⁵ Abû al-Maḥâsin IBN TAGHRÎBIRDÎ, al-Nujûm al-zâhira fî Mulûk Miṣr wa al-Qâhira, T. II, p. 145.

éclaircissements³⁶⁶. Comment peut-on expliquer la rapidité de la diffusion et la persistance de l'utilisation de ce type de surnom ? Sans entrer dans des interprétations aberrantes, nous pensons que la rapidité de la propagation de ce *laqab* est, surtout, due à son enchevêtrement avec celui en *Dawla*. A ce propos, la remarque de Kramers est pertinente ; les *laqab/s* en *Dîn* sont nés en quelque sorte de ceux en *Dawla*³⁶⁷. Cette supposition est fondée sur la constatation suivante : tous les *muḍâf/s* (compléments), sauf quelques exceptions³⁶⁸, précédant *Dîn* furent déjà utilisés avec le mot *Dawla*. Autrement dit, ceux qui avaient la tâche d'élaborer ces compléments n'avaient pas de difficulté à les inventer puisqu'ils existaient déjà. La chancellerie puise directement dans la réserve des *laqab/s* en *Dawla*. Ce raccourcissement fut, sans doute, le facteur essentiel de l'accélération de la propagation de ce titre dans le monde musulman.

Quant à sa capacité à contourner l'opposition de certains savants et à garder son attirance jusqu'à nos jours, elle peut être, a priori, expliquée par deux raisons : sa transformation de titre réservé à un titre populaire et sa modification de titre honorifique en un simple nom.

Au début, comme tous les titres honorifiques, le *laqab* composé avec le mot *Dîn* fut porté exclusivement par des personnages de haut rang : rois, ministres, hauts fonctionnaires... Puis, probablement au

³⁶⁶ Ici, nous ne tenons compte que des raisons, propres à ce titre, qui ont facilité sa diffusion. Le contexte dans lequel le *laqab* en *Dîn* est apparu et l'explication de sa sélection, parmi d'autres, seront analysés ultérieurement. *Infra*, p. 334.

³⁶⁷ J. H. KRAMERS, "Les noms musulmans", p. 55. Pour mieux comprendre la relation entre ces deux *lagab/s*, voir *infra*, p. 325-335.

³⁶⁸ Les *Muḍâf*/s utilisés avec le *Muḍâf 'ilayhi Dawla* et qui n'ont pas été repris par celui en *Dîn* sont : *Amîr*, ^c*Ayn*, *Faraj*, *Ḥaziyy*, *Iqbâl*, *Kâfî*, *Kanz*, *Mu*^c*tazz*, *Mudabbir*, *Munîr*, *Najdat*, *Rabb*, *Rabîb*, *Şâḥib*, *Samâ'*, *Sanad*, *Sayyid*, *Shams*, *Sultân*, *Tamâm*, *Yad et Zimâm*.

cours du VII^{ème} siècle de l'ère musulmane, l'usage de ce surnom s'élargit; il s'installa progressivement et définitivement dans le cercle des notables de la société et surtout parmi les théologiens. A tel point qu'il devint difficile de trouver à cette époque un savant sans un titre composé avec $D\hat{i}n$. Il fut en quelque sorte une qualification ou un "diplôme" indispensable pour appartenir à ce milieu très considéré. L'ouverture de ce *laqab* sur un secteur plus large et plus attirant a contribué énormément aussi bien à sa diffusion qu'à sa sauvegarde dans le temps.

La seconde raison déterminante de ce long usage, fut sa faculté d'adaptation aux différents contextes. A une époque toujours indéterminée et peut être du fait de l'hostilité des ^culamâ', le laqab perdit sa valeur honorifique pour celui qui le portait. Il se transforma en un ism (nom propre). Cette modification lui a assuré incontestablement la continuité et la faveur du public à travers les générations; Il a su, à temps, par le biais de ce changement onomastique non seulement conserver son élan mais aussi conquérir un terrain qui lui avait été jusque là peu favorable : le territoire du Maghreb.

La diffusion du laqab en Dîn au Maghreb :

Tout ce que nous venons d'évoquer, au sujet de la rapidité de diffusion et de la persistance, ne concerne en effet, que la partie orientale de l'Islam. La contribution de la partie occidentale et surtout de l'Afrique du Nord dans cette entreprise est très faible voire insignifiante. Le nombre de personnages porteurs du titre, que nous avons rassemblée est un témoignage de cette réalité; seulement une vingtaine de

personnages répartis sur une période de presque trois siècles³⁶⁹; alors que dans un même laps du temps, le nombre des titulaires en Orient est difficile à dénombrer. Ce déphasage entre le comportement des orientaux et l'attitude des occidentaux a été constatée par tous ceux qui ont étudié ce sujet³⁷⁰. Ils ont tous été frappés par cette grande différence régionale. Pourquoi les deux extrémités d'un même espace géographique et culturel réagissent-elles, à la même époque et dans des conditions presque identiques, de façon si différente au même phénomène social ?

Sans la moindre analyse, les historiens³⁷¹ imputent ce décalage à la forte désapprobation exprimée pour ces titres par les savants maghrébins, pour justifier leur réponse, ils citent des "digests" de certains auteurs notamment Ibn Baṭṭûṭa (703/1304 - 778/1377), Ibn Maymûn (m. 917/1512) et al-Maqqârî (986/1577 – 1041/1632). Ce dernier parce qu'il qualifiait les titres en *Dîn* de *alqâb mashriqiyya* (surnoms orientaux)³⁷². Tandis qu'Ibn Maymûn, dans son opuscule intitulé *Bayân ghurbat al-Islâm bi wâsiṭat ṣinfay al-mutafaqqiha wa al-mutafaqqira min ahl Miṣr wa al-Shâm wa mâ yalîhâ min bilâd al-^cAjam*, se montre plus critique à l'égard de ceux qui abandonnent les simples bon vieux noms comme Muhammad et ^cUmar et prennent, à leurs places, des *laqab/s* en *Dîn*

-

Ge nombre peut apparaître, à première vue, dérisoire; mais on sait, à titre d'exemple, qu'al-DABBÂGH dans son recueil $Ma^c \hat{a}lim al-\hat{i}m\hat{a}n f\hat{i} ma^c rifat ahl al-Qayraw\hat{a}n$, qui contient 130 notices de personnages vivant dans la ville de Kairouan entre 400/1010 et 808/1406 ne cite aucun titulaire de laqab en $D\hat{i}n$. Et que dans une autre époque et à un autre foyer de science (Tlemcen), IBN MARYAM (m. 1605) dans son ouvrage $al-Bust\hat{a}n f\hat{i} dhikr al-awliy\hat{a}' wa al-culamâ' bi Tilimsân, aussi n'en signale aucun cas dans sa liste de 284 savants.$

³⁷⁰ Ignaz GOLDZIHER, "Alî b. Mejmûn al-Maghribî und sein Suttenspiegel des Östlichen Islam", *Z.D.M.G.* XXVIII, p. 306, C. E. BOSWORTH, "Lakab", *EI*², T. V, p. 629.

³⁷¹ I. GOLDZIHER, *op. cit.*, p. 306, C. E. BOSWORTH, "Lakab", *EI*², T. V, p. 629.

³⁷² al-MAQQÂRÎ al-TALIMSÂNÎ, *Nafh al-tîb fî ghusn al-Andalus al-ratîb*, T. III, p. 2.

qualifiés de bid^ca shayṭaniyya (hérésie diabolique)³⁷³. Le premier exprimait sa stupéfaction d'avoir vu, lors de sa visite à un prince en Crimée, les savants venant saluer le prince être introduits avec les mots : $in sh\hat{a}$ 'a Allâh Mawlânâ Fulân al-Dîn (si Dieu le veut notre Seigneur, un tel surnommé en $D\hat{i}$ n)³⁷⁴.

Devant cette affirmation, il est normal de s'interroger : ces différents récits peuvent-ils constituer une preuve tangible et suffisante pour dire que les savants ou juristes maghrébins furent opposés à l'utilisation de ce type de titre ? Pour que cette hypothèse soit valable, il faut que ce jugement soit partagé par un nombre important d'auteurs, et, le cas échéant, appuyé par une autorité scientifique connue. Or, d'une part dans toutes les sources que nous avons pu consulter, à l'exception de ces trois voyageurs, aucun écrivain n'a commenté ce phénomène, et encore moins ne l'a contesté. D'autre part, ces trois personnages ne furent pas une référence juridique à leur époque. Ibn Maymûn et Ibn Baṭṭûṭa furent des explorateurs ; le premier se contenta de visiter l'Egypte et la Syrie, alors que l'autre, plus aventurier, visita presque toute la terre d'Islam ; quant à al-Maqqârî, bien qu'il ait exercé le Qaḍâ' (la magistrature) dans la capitale sa^cdienne Marrakech, il fut connu par ses écrits d'ordre biographique et littéraire.

En sus de la minorité des partisans de ce jugement ainsi que de leur statut social, il est improbable que les savants maghrébins *malikites* aient disserté sur un sujet ne les touchant pas directement. L'école *malikite* est caractérisée par son refus des hypothèses. Elle ne traite que

-

³⁷³ GOLDZIHER, op. cit., p. 306.

 $^{^{374}}$ IBN BAṬṬÛTA, Tuḥfat al-nuzzâr fi $\,$ gharâ'ib al-Amṣâr wa c ajâ'ib al-asfâr, T. II, p. 363.

les problèmes réels et concrets³⁷⁵. D'ailleurs, même les auteurs mentionnés ci-dessus, n'ont eu cette réaction, négative, vis-à-vis de cet excès de surnoms en $D\hat{i}n$, qu'une fois quittés le Maghreb et arrivés en Orient. Ibn Baṭṭûṭa en Crimée, Ibn Maymûn en Syrie et al-Maqqârî en Egypte.

En somme, il semble que toutes les données : attitude des savants au Maghreb, réaction des maghrébins en Orient et absence des culamâ'/s détenteurs de ce lagab, montrent que les Maghrébins acceptèrent volontairement que les personnages distingués par leur savoir et leur piété portent des titres honorifiques composés avec Dîn, et que seuls ceux qui ont visité l'Orient aient été stupéfiés non pas par l'utilisation de ce lagab mais par son emploi abusif. Il convient de rappeler, à ce propos, que deux des trois "protestataires" portèrent un surnom avec Dîn. Il est peu vraisemblable qu'ils aient interdit aux autres ce qu'ils s'accordaient à eux-mêmes. De plus, Ibn Battûta, Ibn Maymûn et al-Maggârî ne furent pas les seuls opposants à cette pratique excessive; d'autres savants orientaux ont condamné vigoureusement ce comportement. Ibn Qayyim al-Jawziyya (691/1291 – 751/1350) qualifia la vogue des titres en *Dawla* et en Dîn d'excentrique et d'étrangère à la bonne coutume arabe ; c'est un phénomène venu des Persans dit-il³⁷⁶. Au quinzième siècle, Abû al-Mahâsin Ibn Taghrîbirdî (813/1411 – 873/1469), qui remarqua la forte utilisation de ce *lagab* chez les Persans, donne raison aux Maghrébins

Le fondateur de l'école Mâlik b. Anas (93/712 – 179/795), contrairement à son homologue Abû Ḥanîfa (m. 150/767) refusait de répondre à des questions éventuelles. Il disait « laissez la [la supposition] se produire ».

³⁷⁶ IBN QAYYIM al-JAWZIYYA, Tuhfat al-Mawdûd fî ahkâm al-mawlûd, p.95.

qui se fâchent, dit-il, contre les détenteurs de ces *laqab/s*. Et il regrette et jure que c'est indépendamment de sa propre volonté qu'il a été lui-même appelé *Jamâl al-Dîn*.

Ces différents textes contiennent plusieurs informations. Tout d'abord, ils montrent clairement que la condamnation de ce phénomène ne fut pas l'affaire des seuls maghrébins; elle toucha tout le territoire musulman ou peut être plus précisément la partie arabe de ce vaste territoire, ils confirment également l'origine persane de ces types de titres, enfin ils donnent une idée assez révélatrice de la diffusion de ce surnom, même au XV^{ème} siècle. Les deux auteurs de ces paroles furent, malgré leur volonté, porteurs de ce titre; cela veut dire qu'ils avaient, certainement, reçu ces surnoms propitiatoires avant l'age adulte. Cette dernière remarque peut être, par analogie, extrapolée sur d'autres cas; mais faute de preuve, nous ne pouvons pas la généraliser pour tous les titulaires, surtout ceux qui ont choisit ou accepté volontairement la prise de ce genre de *laqab*.

De ce qui précède, nous pouvons tirer les conclusions suivantes : D'une part, en Occident comme en Orient musulman le refus de l'utilisation même abusive de ce type de *laqab* ne fit pas l'unanimité entre les juristes et encore moins entre les agents du pouvoir ; D'autre part, cette hostilité limitée n'a pas empêché le développement voire la banalisation de ce titre, surtout en Orient. De surcroît, il est peu probable que l'opposition qui avait échoué d'une manière manifeste en Orient ait réussi brillamment au Maghreb. Il semble que même si on accorde une certaine influence aux savants, les vraies causes majeures de la réticence des maghrébins sont ailleurs. Il faut les chercher dans l'origine et la

nature de ce laqab.

A l'instar du *laqab* en *Dawla*, le *laqab* avec la composante *Dîn* est un produit d'origine non arabe et plus précisément persane. Son entrée et sa diffusion dans l'espace arabe furent liées étroitement à la domination politique de ces derniers. L'attitude de la population envers ces titres reflète vraisemblablement leur méfiance vis à vis d'une influence étrangère. En suivrant la théorie d'Ibn khaldûn qui stipule que le vaincu et toujours enthousiasmé par l'imitation de son vainqueur³⁷⁷, la majorité avait suivi et imité le dominant; quelques-uns, plus engagés et plus conscients de la situation politique, avaient manifesté leur désaccord et exprimé leurs idées par différents moyens. Les Maghrébins étaient trop éloignés géographiquement pour être influencés par ces circonstances ou pour risquer d'éventuelles représailles dues à leur position; pour cela, ils avaient, comme sur d'autres sujets³⁷⁸, rejoint le clan des contestataires.

Quant à la nature des titres honorifiques se référant au mot $D\hat{i}n$, nous avons vu qu'ils sont indissociables de leurs prédécesseurs avec le mot Dawla. En d'autres termes, le laqab en $D\hat{i}n$ fut un complément ou un substitut de celui en Dawla; étant donné que ce dernier ne fut usité, au Maghreb, que ponctuellement et dans des circonstances particulières, le titre en $D\hat{i}n$ se trouva privé d'un terrain favorable. Cette situation défavorable secondée par le préjugé qu'avaient les Maghrébins de

-

 $^{^{377}}$ IBN KHALDÛN, al-Muqaddima,p. 149.

³⁷⁸ Plusieurs auteurs maghrébins et andalous avaient exprimé clairement leurs mécontentements de l'assignation du calife et l'expropriation du pouvoir par les soldats persans et tures. Certains justifient la proclamation du califat omeyyade en Espagne en 313/926 par la dégradation de la situation et la faiblesse de la famille abbasside à assumer cette responsabilité en Orient. Voir, par exemple, IBN KHALDÛN, *al-Muqaddima*, p. 221-222.

l'origine du titre a fini par bloquer ou fortement limiter la progression de ce nom en tant que titre honorifique.

IV - 3 - 2: L'identité des titulaires du *laqab* en $D\hat{\imath}n$

Dans cette partie, nous ne parlerons brièvement que de la généalogie des porteurs de ce titre. Les autres composantes de l'identité des détenteurs tel que le titre politico-religieux ou le titre de fonction n'ont que peu ou pas d'intérêt à cet égard. Ce manque d'importance est dû au fait que la totalité des titulaires du lagab en Dîn appartient, essentiellement, à deux grandes classes de la société: les hauts fonctionnaires (ministres, généraux, gouverneurs...) et les notables (savants, grands commerçants...). Dans cet aspect retenu, le but n'est pas de déterminer exactement la généalogie des candidats, cela nous importe peu; mais de vérifier si l'affirmation d'Ibn Qayyim est fondée, lorsqu'il qualifie les laqab/s en Dawla et en Dîn d'excentriques et d'étrangers à la bonne coutume arabe³⁷⁹. Que signifie cette suggestion? Que tous les détenteurs de ces titres son des non arabes ou tout simplement, il parle de l'origine de ces lagab/s? Pour répondre objectivement à des tels questions, il nous faut la liste complète de tous les titulaires de ces surnoms, au moins à l'époque de l'auteur. Mais étant donné le nombre important des personnages qui ont utilisé ce type de lagab, il est impossible d'établir une liste exhaustive. Néanmoins, l'inventaire suivant, fait par al-Shihâbî³⁸⁰ et qui est consacré aux titulaires de *lagab* en *Dîn*

³⁷⁹ *Supra*, p. 297.

³⁸⁰ Dans son recueil, *Mu^cjam alqâb arbâb al-sulţân*, alSHIHÂBÎ a essayé de recenser tous les titulaires des *laqab/s* en Allah, en *Dawla* et en *Dîn* de l'époque des califes bien guidés jusqu'au début



du $XX^{\text{ème}}$ siècle. Le dépouillement de son ouvrage, concernant le laqab en $D\hat{i}n$, nous a donné le tableau suivant

Origine et nombre des détenteurs de *laqab/s* en *Dîn* en Orient d'après le récent recueil d'al-Shihâbî

Familles ou		Origines	Nomb. de	Nomb. de détenteurs	
dynasties	Epoques	ethniques	arabe	non arabe	
Fatimides	405/1015	arabe	3		
Kâkûyides	433/1042	non arabe		1	
Buyîdes	440/1049	non arabe		1	
Marwânides	453/1061	arabe	1		
Abbassides	483/1091	arabe	2		
Seldjoukides	498/1105	non arabe		4	
Mazyânides	501/1108	arabe	1		
Atâbikides	522/1128	non arabe		14	
Ayyubides	564/1169	non arabe		107	
Banû Nisân	573/1178	non arabe		1	
Bânû Yanâl	579/1184	non arabe		1	
Banû Munqidh	584/1198	arabe	2		
Hûdides	635/1238	arabe	1		
Artûqides	637/1240	non arabe		6	
Rasûlides	648/1251	non arabe		10	
Mamlouks	655/1257	non arabe		44	
Zaydites	793/1391	arabe	6		
Tâhirides	869/1465	arabe	4		
		total	20	189	

Le tableau ci-dessus est loin d'être une image parfaite et présentatrice des usagers du lagab en Dîn à l'époque étudiée. Mais Malgré les lacunes et le caractère très sommaire de cette étude, nous pouvons dégager aisément quelques pistes révélatrices de la réalité et de l'étendue de l'utilisation de ce surnom. D'abord sur les origines ethniques des familles ou des dynasties qui ont usité ce titre. A un nombre presque égal des dynasties arabes (8) et non arabes (10), on peut remarquer que les porteurs du *lagab* en *Dîn*, plus de trois quarts au total, ne sont pas d'origine arabe : cent quatre-vingt neuf titulaires sur deux cent neuf personnages cités. Il est certain que les différentes dynasties n'avaient pas la même importance, et qu'il est presque arbitraire de comparer des dynasties comme les Bûyides ou Les Zaydites avec des petites seigneuries comme les Marwanides ou les Kâkûyides. Mais cet "abus de comparaison" peut être excuse par le fait qu'il est limité uniquement à l'étude de la généalogie de ces personnages; le but n'est pas de mesurer l'influence de ces dynasties sur le cours de l'histoire, mais d'avoir une idée approximative de l'identité des détenteurs du titre en *Dîn*.

En deuxième lieu et sur l'échelle du temps, nous remarquons qu'il n'y a pas de phase arabe et autre persane pour la revendication de ce *laqab*. Toutes les petites et grandes dynasties, et pour des raisons internes et externes multiples, optèrent à un moment donné de leurs histoires pour la prise du *laqab* en *Dîn*. Enfin, il reste à signaler que selon ce dépouillement, les deux dynasties, qui employèrent le plus et d'une manière remarquable le surnom, sont les Ayyûbides et leurs successeurs les Mamelouks, toutes deux d'origine non arabe.

En somme, et indépendamment de la valeur scientifique de cette liste, nous pensons qu'elle est loin d'être exhaustive et représentative. C'est une approche très approximative de l'étendue du phénomène, seulement dans la caste du pouvoir à l'époque étudiée. Elle ne concerne pas, comme le suggère le titre de l'ouvrage d'al-Shihâbî, les diverses composantes de la société musulmane au Moyen Age.

En Occident avec toutes les différences que nous avons soulignées, les quelques personnes qui ont porté ce lagab furent des savants et en deuxième lieu des souverains. L'identité de ces derniers a été précisée auparavant, celle des ^cUlamâ' titulaires est moins importante et inutile à notre analyse. Pour cela, au lieu de se hasarder à établir des généalogies inutiles, nous signalons un fait plus probant : sur les quinze personnages porteurs recensés, onze au moins ont effectué une ou plusieurs visites en Orient. Certains y ont même résidé jusqu'à leur mort. Ce constat, porte à croire qu'il y'a probablement une relation entre ces voyages de pèlerinage ou d'étude et la prise des laqab/s. Autrement dit, ces surnoms furent-ils pris avant, pendant ou après ces visites? Le peu de renseignements biographiques de ces personnages ne nous permet pas de le savoir. Mais il est fort probable qu'ils furent pris pendant leurs séjours en Orient et que les détenteurs de ces titres, en particulier ceux qui ont regagné le Maghreb, ne tenaient pas beaucoup à ces surnoms; puisque al-Maggârî, chaque fois qu'il évoque un savant de ces voyageurs, précise que ce savant fut connu en Orient par un lagab en Dîn; ce qui veut dire en d'autres termes que ce même lagab n'est pas connu ailleurs, et particulier en Maghreb.

L'aperçu donné par la liste d'al-Shihâbî sur l'identité des détenteurs

du laqab en $D\hat{i}n$ en Orient et le peu des titulaires de ce même titre en Occident musulman, ne permettent pas d'affirmer ou d'infirmer la thèse d'Ibn Qayyim sus-citée. Il est certain que le premier laqab en $D\hat{i}n$ fut porté par un $a^cjam\hat{i}$ (non-arabe)³⁸¹ et que par la suite plusieurs personnages, arabes ou non, l'avaient utilisé, en orient comme en Occident. Cette constatation ne permet pas de certifier, avec arguments, que le surnom en $D\hat{i}n$ fut une coutume non arabe utilisé par des personnages non arabes. Même à l'inventaire précédent qui n'énumère que les gens du pouvoir, il s'oppose le fait que la majorité des détenteurs du pouvoir temporel à cette époque étaient des non arabes et donc, on peut supposer qu'ils n'ont pas utilisé le titre en $D\hat{i}n$ parce qu'ils sont persans ou tures, mais parce que tout simplement ils avaient le pouvoir.

IV - 3 - 3: Nombre et signification des *laqab/s* en *Dîn*

A la manière du *laqab* avec *Dawla*, le *laqab* avec *Dîn* est composé de deux éléments : Le deuxième est le terme *Dîn* employé dans son sens le plus répandu : religion. Le premier élément est un groupe de substantifs attachés à des multiples sens. La liste ci-dessous contient tous les premiers éléments qu'on a rassemblés.

³⁸¹ *Supra*, p. 273-6.

_

Liste des laqab/s en Dîn usités en Orient et en Occident

N°.	Lagab	Equivalent on françois
	Laqab	Equivalent en français
1	$A^{c}azz$	le plus précieux
2	Afâḍ	celui qui est comblé
3	Afḍâl	les bienfaits
5	Afsaḥ Ahmad	le plus éloquent celui qui s'est montré digne
6	Aṇmaa Ajîr	le protégé par
7	Akmal	le plus complet
8	Amîn	le Loyal
9	Anîs	le bon compagnon
10	Anjab	le distingué
11	Asad	le Lion
12	Ashraf	le plus noble
13	Aşîl	bien enraciné dans
14	Athîr	l'exquis
15	Awḥad	l'Unique
16	Badi^c	le magistral
17	Badr	la Pleine lune
18	Bahâ'	la Splendeur
19	Bashîr	le porteur d'une bonne nouvelle
20	Burhân	l'Argument
21	^c Aḍb	l' Epée
22	^c Aḍud	le Soutien
23	^c Afîf	l'Incorruptible
24	^c Alâ'	la Prééminence
25	^c Alam	le Drapeau
26	$^{c}Al\hat{\imath}$	le plus haut
27	^c Alîm	l'érudit
28	^c Amîd	le Doyen

30c Azîml'Immense31c Azîzl'Apprécié32c Imâdla Colonne33c Irfânla connaissance34c IṣâmCe lui qui sauvegard35c Iṣmatl'immunité36c Izzla Gloire	
31c Azîzl'Apprécié32c Imâdla Colonne33c Irfânla connaissance34c IṣâmCe lui qui sauvegard35c Iṣmatl'immunité	
32cImâdla Colonne33cIrfânla connaissance34cIṣâmCe lui qui sauvegard35cIṣmatl'immunité	
33 c Irfân la connaissance 34 c Iṣâm Ce lui qui sauvegard 35 c Iṣmat l'immunité	
34 ^c Iṣâm Ce lui qui sauvegard 35 ^c Iṣmat l'immunité	
35 ^c Iṣmat l'immunité	le
<u> </u>	
37	
38 °Umdat le Chef	
39 Dhakhîra la réserve	
40 <i>Dhâkî</i> celui qui anime	
41 Dirghâm le lion	
42 <i>Diyâ'</i> la Lumière	
43 Dhukhr la Provision	
44 Faḍl la bonté	
45 Fakhr l'Orgueil	
46 Falak le globe	
47 Faqîh le savant	
48 Farîd l'unique	
49 <i>Fâris</i> le chevalier	
50 Faṣîḥ l'éloquent	
51 Fatḥ la conquête	
52 Fawâd l'intérêt	
53 Furûj les soulagements	
54 <i>Ghars</i> l'implantation	
55 <i>Ghâzî</i> celui qui aspire à	
56 Ghiyâth le Secoureur	
57 <i>Hâfiz</i> le conservateur	
58 <i>Ḥâmî</i> le Protecteur	
59 <i>Ḥamîd</i> le Louable	
60 <i>Ḥanîf</i> le vrai croyant	
61 <i>Hazîr</i> le Grand Lion	
62 <i>Hibat</i> le don	
63 <i>Hilâl</i> le croissant	
64 <i>Hisn</i> la Forteresse	
65 <i>Hizabr</i> le lion	
66 <i>Hujjat</i> l'Argument	
67 Humâm le sabre	

68	Ḥusâm	Le Sabre
69	Iftikhâr	l'Orgueil
70	Ikhtiyâr	le choix
71	Imâm	l'imam
72	Jalâl	le Majestueux
73	Jamâl	la Beauté
74	Janâḥ	l'Aile
75	Kafîl	le parrain
76	Kalâm	la parole
77	Kamâl	le Parfait
78	Karam	la générosité
79	Karîm	le généreux
80	Khalîsat	le dévoué
81	Khathîr	l'abondant
82	Khayr	le bien
83	Latîf	l'affable
84	Lisân	la Langue
85	Majd	la Grandeur
86	Makîn	le Compétent
87	Masîḥ	le messie
88	Mazîr	celui qui le cœur solide
89	Minhâj	la ligne de conduite
90	Mu'ayyid	l'Auxiliaire
91	Mubâriz	le Singulier
92	Mu ^c ayyin	celui qui institué
93	$Mu^c \hat{\imath} n$	l'Assistant
94	Mu^c izz	Celui qui consolide
95	Mu ^c tamid	l'Appui
96	Mufattiḥ	celui qui ouvre
97	Mughîr	celui qui protège
98	Mughîth	Celui qui porte secours
99	Muhadhdhab	le Galant
100	Muḥammad	le comblé
101	Muḥibb	l'admirateur
102	Muḥyî	le vivificateur
103	Mujâhid	le Combattant
104	Mujîr	le Protecteur
105	Mukhliṣ	le Dévoué
106	Mukhtâr	le choisit
107	Mukhtaṣṣ	le Spécialiste

108	Mumahhid	Celui qui aplanit [les difficultés]
109	Muntajab	le Sélectionné
110	Muntakhab	l'Elu
111	Muqarrib	l'intime
112	Murîd	l'adepte
113	Murshid	l'indicateur
114	Mushânî	le plus agréable
115	Musharrif	Celui qui honore
116	Mushîr	le consultant
117	Muṣliḥ	le réformateur
118	Muwaffaq	l'heureux
119	Muẓaffir	Celui qui donne la victoire
120	Muzawwij	le conjoint
121	Muẓhir	celui qui met valeur
122	Nafîs	le précieux
123	Nahâr	le jour
124	Najîb	le Distingué
125	Najm	l'Etoile
126	Naqiyya	l'immaculé
127	Nâṣiḥ	le conseiller
128	Nasîm	le zéphyr
129	Nâșir	le Défenseur
130	Nâșîr	celui qui aide
131	Nașr	la Victoire
132	Nabîh	l'éveillé
133	Niẓâm	le Régime
134	Nûr	la Clarté
135	Nuṣrat	celui qui apporte la victoire
136	Qamar	la lune
137	Qâsim	l'Elégant
138	Qiwâm	le Fondement
139	Qiyâm	l'accomplissement
140	Qiyâs	la dimension
141	Qudwa	la bonne exemple
142	Quṭb	l'Axe
143	Râḍî	le Satisfait
144	$Rafi^c$	Celui qui élève
145	Ra'îs	le président
146	Rashîd	le Raisonnable
147	Riḍâ'	l'agrément
148	Rûḥ	l'esprit

149	Rukn	le Pilier
150	Şabâh	le matin
151	Sâbiq	le précurseur
152	Şabr	la patience
153	$Sa^{c}d$	la Chance
154	Sadîd	le Pertinent
155	Sadr	la Poitrine
156	Şafiyy	l'Ami sincère
157	Safwat	le meilleur
158	Sahm	la flèche
159	Sâ'în	celui qui préserve
160	Şalâḥ	la bonté
161	Şamşâm	le Sabre
162	Sanâ'	l'Eclat
163	Şârî	l'élite
164	Şarîm	le plus austère
165	Şârim	l'Austère
166	Sayf	le Sabre
167	Shâh	le roi
168	Shams	le Soleil
169	Sharaf	l'Honneur
170	Sharîf	l'auguste
171	Shaykh	le cheikh
172	Shibl	le Lionceau
173	Shihâb	l'Etoile filante
174	Shuj \hat{a}^c	le Courageux
175	Silâḥ	l'arme
176	Sinâ'	l'éclat
177	Sinân	la pointe
178	Sir	le secret
179	Sirâj	la Lampe
180	<u> </u> Ţâhir	Le candide
181	Taḥsîn	l'amélioration
182	Tâj	la Couronne
183	<u>Ţâlib</u>	le demandeur
184	Taqiyy	le pieux
185	Thiqat	la Confiance
186	Turjumân	le traducteur
187	Wahb	le don
188	Waḥîd	l'unique

189	Wajîh	le Notable
190	Waliyy	le Partisan
191	Yamîn	le Serment
192	Yûsuf	Joseph
193	$Za^c \hat{\imath} m$	le Leader
194	Z afar	le triomphe
195	 Zahîr	l'Assistant
196	 Zâhir	le soutien
197	Zakiyy	l'intègre
198	Zayn	La Beauté
199	Ziyy	l'Apparence
200	Zînat	La Beauté
201	Zirr	le bouton (l'ouverture)
202	Żuhr	le midi
203	<i> </i>	la manifestation

En regardant cette liste, nous observons à première vue qu'elle est sensiblement plus longue que celle des *laqab/s* en *Dawla*; deux cent quatre *laqab/s* en *Dîn* contre cent quinze en *Dawla*. Ce dépassement ne met pas en cause la corrélation établie auparavant entre les deux types de titres. A l'exception d'une vingtaine d'éléments, tous les substantifs du *laqab* en *Dawla* se trouvent dans celui en *Dîn*. Il apparaît que la disproportion entre les deux inventaires est le résultat conséquent de leurs parcours; Tandis que le *laqab* en *Dawla*, victime de son domaine d'utilisation, restait limité au cercle du pouvoir, celui composé en *Dîn* a su, peut être pour éviter le même sort et pour acquérir une légitimité, s'élargir et s'ouvrir à d'autres couches de la société, en particuliers les savants. Ces derniers, plus nombreux et plus actifs participèrent, qu'ils le veuillent ou non, à la génération lexicale de ces substantifs.

Sémantiquement, l'ensemble des *laqab/s* usités peut être classé, selon l'idée exprimée, dans quatre grandes rubriques :

Des substantifs qui expriment l'idée de lumière, éclat et astre..., exemple : Najm, Badr, Diyâ'...

Des substantifs qui expriment l'idée de pilier, soutien et aide...: ^cImâd, Mughîth, Rukn...

Des substantifs qui expriment l'idée de fierté, honneur, splendeur...: cAzîz, Mucizz, Fakhr...

Des substantifs qui expriment l'idée de la force et de la victoire..., par exemple : Asad, Ḥusâm, Naṣr...

Grammaticalement, le *lagab* se présente sous la forme de deux

termes d'annexion: Un nom complété et un complément du nom. Le premier terme ($Mud\hat{a}f$) est déterminé par le second ($Mud\hat{a}f$ ilayh). Pour cela, les grammairiens disent que le complément du nom est beaucoup plus important que le nom complété. En l'occurrence, dans notre cas, le mot $D\hat{i}n$, avec sa valeur symbolique, est l'essence du laqab. Les substantifs qui constituent les premiers éléments de ce surnom ne sont que secondaires et au service du $D\hat{i}n$. Cela est vrai dans l'absolu, mais on peut se demander si c'est le cas dans la réalité; parce que tout de même c'est le $Mud\hat{a}f$ qui identifie souvent le personnage.

Grâce à ce rôle de serviteur de la religion, tous les *laqab/s* de ce type tournent autour du prestige accordé par la religion à celui qui le porte, par exemple *Hibat al-Dîn* (le Don de la religion) ou autour du service rendu à la religion comme *Mughîth al-Dîn* (celui qui porte secours à la religion). Il convient de signaler, à ce propos, que la plupart des éléments trouvés sont du second type; ce sont des participes qui situent le personnage en sa qualité de soutien actif à la religion musulmane.